



TABLE RABATTABLE

■ DESCRIPTIF TECHNIQUE

DIMENSIONS

Table 140 x 80 cm (Entraxe 126 cm - 2 personnes côte à côte)

Table 180 x 80 cm (Entraxe 166 cm - 3 personnes côte à côte)

Extension 170 x 83 cm (Entraxe 106 cm - 3 personnes côte à côte)

STRUCTURE & CONCEPT

Table rabattable sur un principe d'articulation du plateau permettant ainsi une optimisation du rangement des tables non utilisées par une simple action.

Une manette facilement accessible permet de déverrouiller et d'articuler le plateau de la position de travail horizontale à la position de stockage verticale.

Afin d'optimiser le rangement, il est possible lors du montage d'orienter les piétements dans trois positions: droit, inclinaison interne ou externe.

PIEITEMENT

Montant design en tube d'acier galbé et rainuré 100 x 60 mm épaisseur 2 mm peint époxy Argent (29).

Embase du piétement en tôle d'acier emboutie Longueur 670 x l. 68 mm épaisseur 2,5 mm peint époxy Argent (29) équipée de roulettes freinées grises Ø 60 mm.

Hauteur des tables : 72 cm

POUTRE

Poutre structurelle centrale en tube d'acier 70 x 40 mm épaisseur 2 mm équipée de 3 platines permettant l'articulation du plateau.

Platines de fixation en tôle d'acier emboutie épaisseur 2 mm L.350 x 70 mm peint époxy Argent (29) avec 4 points de serrage par inserts pour fixer le plateau.

Les 2 platines extérieures servent uniquement de support de plateau et d'articulation.

La platine centrale apporte la fonction supplémentaire de déverrouillage de l'articulation. Cette opération est réalisée par l'utilisation d'une tirette située 60 mm en retrait du bord du plateau. La préhension ergonomique est assurée par poignée cylindrique injectée noire L.50 x Ø 15 mm.





PLATEAU

Plateau stratifié, épaisseur 30 mm, chant droit plaqué 2 mm, angles rayon 25 mm.
Contre balancement stratifié brun de même qualité.
Classement au feu M3

Le bois utilisé provient essentiellement des forêts françaises avec un critère garanti de la gestion durable des forêts PEFC mais également issu de la deuxième transformation.

Les collages sont conformes aux normes E1 (EN 13986), ce qui garantit de faibles émissions de formaldéhyde.

Support

Panneau d'aggloméré constitué de particules de bois et de colle pressées à haute température de 690 Kg/m³ (+/- 10%) - EN 312-3

Revêtement

Stratifié HPL, obtenu par stratification haute pression de feuilles Kraft imprégnées de résine et recouvert du papier décor. Epaisseur 0,6 mm. Finition mat « anti-reflet ».
Normes NF EN 438 – ISO 4586

Résistance à l'abrasion = 425 tours – NF EN 438-2-6

Résistance à la rayure = 3 N – NF EN 438-2-14

Résistance au choc = 34 N – NF EN 438-2-11

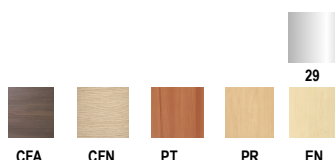
Solidarité à la lumière = 7 – NF EN 438-2-16

Résistance à la fissuration = +2 – classe 4 – NF EN 438-2-13

FINITIONS

Piètement : Argent (29)

Plateaux : Erable Naturel (EN), Pommier Royal (PR), Poirier de Toscane (PT), Chêne de fil naturel (CFN) ou Chêne de fil Ambré (CFA)



OPTIONS

Pièce de liaison

Pièce de liaison permettant l'accroche des tables entre elles.

NORMES

Fabrication Européenne

Conforme aux Normes Européennes EN -NF 527 1-2, NF D 62041, NF D 62042 et NF EN 14074 pour la partie mobile

Conforme aux Normes PEFC (certificat de qualité PEF/10-31-1752)

Classement au feu M3

Peinture époxy : Exempte de composés organiques volatiles et de métaux lourds

Potentiel calorifique pour un poste 140 x 80 cm (sans option) : 570 MJ

Tous les composants recyclables sont dissociables pour un recyclage à 95 %

Garantie 3 ans pour une utilisation normale

